

REGARD

SUR LES FINANCES

01

Objectifs du jour

Se familiariser avec les finances communales

- De quoi on parle t-on ?
- La section fonctionnement : les dépenses

Le budget est un acte par lequel sont **prévues** et **autorisées** les recettes et les dépenses de la commune pour une année civile.

La date limite de vote le 15/04

MARS

Préparation budgétaire

AVRIL

Vote des budgets

BUDGET PRINCIPAL :

- **Budget communal**

BUDGETS ANNEXES :

- **Budget atelier relais**
- **Budget espace médico commercial**
- **Budget ccas**

Budget ATELIER RELAIS

Créer au moment de l'acquisition du local de boucherie poulart "Chemin de la Boucharotte" en 2009

La commune est **propriétaire** du bâtiment

L'activité : atelier de découpe et de transformation de viande

Principale recette : le loyer versé par les producteurs

Principales dépenses : le remboursement de l'emprunt : capital et intérêts



Budget ESPACE MEDICO COMMERCIAL : EMC

Créer au moment de l'acquisition du tènement immobilier "Rue des Ecoles" de chez SERRE en 2012

La commune est **propriétaire** du bâtiment pour la partie des professions de santé et l'épicerie

Les appartements ont été vendus
Le crédit agricole est propriétaire

Principale recette : les loyers versés par les professions de santé

Principales dépenses : le remboursement de l'emprunt : capital et intérêts

Budget CCAS

Le CCAS anime une **action générale de prévention et de développement sociale sur la commune**

Les dépenses concernent principalement le repas de aînés, les colis de Noël, la collecte de sang, les intérêts et capital d'emprunt

Les recettes : subvention versée par la commune, des produits provenant de prestations fournies, des participations, des dons et legs, une partie du produit des concessions de terrains dans les cimetières que le Conseil Municipal décide de reverser au CCAS (1/3).

Ce budget est voté par le CCAS

**BUDGET COMMUNAL ET BUDGETS
ATELIER RELAIS ET ESPACE MEDICO COMMERCIAL
VOTE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

**LE 5 AVRIL 2021
À 18H00**

DÉCLINAISON DU BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Regroupe l'ensemble
des dépenses
COURANTES et ORDINAIRES
qui doivent être couvertes par
des recettes
REGULIERES et PERMANENTES

LES DEPENSES

classées par
CHAPITRE



CHARGES DE PERSONNEL

492 498 €
en 2020

Personnel mairie :
titulaires, contractuels

Personnel extérieur
(Familles rurales cantine,
pôle jeunes)

Médecine du travail

Formations...

CHARGES GENERALES

357 744 €
en 2020

fluides
entretien voiries
entretien bâtiments
entretien terrains
entretien véhicules
entretien matériels
assurances
honoraires
fournitures administratives
fournitures scolaires
locations diverses
frais d'affranchissement
téléphone
taxes foncières

CHARGES GESTION COURANTE

248 459 €
en 2020

Participations aux
différents syndicats

Subventions aux
associations

Participation OGEC

Virement au CCAS

Indemnités des élus...

Service incendie...

CHARGES EXCEPTIONNELLES

67 086 €
en 2020

Prélèvement sur l'attribution
de compensation versé à
SEM

CHARGES FINANCIERES

58 271 €
en 2020

les intérêts des emprunts